

La zone agricole : renforcement historique

- **1997 - Importante réforme**
 - **Maillage avec la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme**
 - Art. 5 – objectif de protéger le territoire agricole
 - Art. 146 – création des Comités consultatifs agricoles
 - **Nouvelles notions introduites dans la LPTA(A)**
 - Prise en compte des activités agricoles, en plus de la « zone »